



**LES CAHIERS DU C.R.I.W.E.**

Centre de Recherche et d'Information du Wallon à l'Ecole

Rue Surlet 20 — 4020 LIEGE — Bressoux

Tél: 04/342 69 97 — e-mail: ucw@skynet.be



# Le Wallon: des Gaulois à nos jours



Avec le soutien de la Région Wallonne, de la Communauté Française Wallonie — Bruxelles, de Liège Province Culture et de l'Union Culturelle Wallonne.

RÉGION WALLONNE

## Panneau 1

Autrefois honni dans l'école aussi bien que dans certains milieux d'adultes abusés par des préjugés socio-culturels, le wallon est aujourd'hui en passe de recouvrer sa dignité et son prestige, grâce, notamment, à la persévérance des militants et à la sensibilisation des pouvoirs publics.

Cependant, la défense et l'utilisation de la langue wallonne ne sauraient être pleinement efficaces sans une bonne information sur ses origines, son développement et sa fonction spécifique en concurrence avec le français.

C'est à quoi nous avons tenté de pourvoir en élaborant cette exposition, où nous avons jalonné par autant de tableaux les grandes étapes de notre aventure langagière.

Le souci de ne pas déconcerter le visiteur profane nous a conduits à des simplifications qui, parfois, dissimulent la complexité de certains problèmes et les controverses qui en découlent. Et c'est dans le même esprit que nous avons le plus possible renoncé à l'usage d'un vocabulaire trop technique. Plaise aux linguistes de ne pas nous en tenir rigueur.

## Panneau 2

### Aux racines de notre langue ( carte annexe 1)

A la veille de la conquête romaine par les légions de César (58-51 av. J.-C.), le nom de Belges s'appliquait à un ensemble de tribus occupant, en Gaule septentrionale, un territoire beaucoup plus vaste que la Belgique actuelle, puisqu'il s'étendait, au nord et à l'est, jusqu'au Rhin, et au sud, jusqu'à la Seine et la Marne.

Sur leur race, on ne peut rien affirmer avec certitude : Celtes germanisés ou Romains celtisés ? Quant à leur langue, nous savons seulement qu'elle diffère de celle des autres Gaulois. Peut-être ne s'agissait-il que d'une spécificité dialectale. Au surplus, il est à présumer que chaque tribu avait ses particularités linguistiques.

## Panneau 3

### Arbre généalogique des parlers gallo-romans.

## Panneau 4

### Des dialectes gallo-romans (carte annexe 2)

Dès le lendemain de la conquête, s'engage, en Gaule soumise, le processus de la romanisation, qui prendra plusieurs siècles pour s'accomplir.

Tenons-nous-en à la langue.

Le latin, langue du vainqueur, langue de l'administration, de la justice, des sciences et des lettres, du commerce et des affaires, de l'école et enfin de l'église, finira par éliminer presque complètement les idiomes indigènes. Le gaulois, réduit à l'état de substrat (c'est-à-dire fondement), ne laissera que peu de traces dans le vocabulaire courant, ainsi que dans les noms de lieux et de cours d'eau.

A partir du III<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la fin du V<sup>e</sup>, les envahisseurs francs s'installent dans le nord de la Gaule. Ces nouveaux peuplements, plus ou moins denses selon les régions, entraînent dans la langue des implantations de traits germaniques.

Cet apport constitue un adstrat.

Vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, les structures latines sont à ce point altérées qu'on peut parler désormais d'une nouvelle langue, le gallo-roman, ou plus simplement, le roman.

D'emblée, trois zones linguistiquement diversifiées apparaissent. Au nord le pays d'oïl, au sud le pays d'oc, au centre-est le pays du franco-provençal.

On voit sur la carte que notre future Belgique romane occupe, en zone d'oïl, l'extrémité septentrionale de la romanité, confinante au pays germanisé, dont la sépare notre fameuse frontière linguistique.

Très tôt, dès avant 800, le parler d'oc et le parler d'oïl se diversifient à leur tour en un certain nombre de dialectes ou langues régionales. La Belgique romane relèvera de quatre de ces dialectes, le picard, le wallon proprement dit, le lorrain ou gaumais, et, dans une faible mesure, le champenois. Cette distinction est bien nette dès 1240.

On observera enfin que le francien, ancêtre du français moderne, n'est, à l'origine, qu'un dialecte comme les autres, celui de l'Île-de-France, centre du futur domaine royal capétien.

## Panneau 5

### Les sous-dialectes de la Belgique romane (carte annexe 3)

Les quatre zones apparaissent plus clairement sur cette carte. Mais voici qu'un peu plus tard, dans le champ du parler wallon, se manifeste une diversification encore plus fine, que nous appellerons sous-dialectale. C'est ainsi qu'on distinguera, sur la carte, le wallo-picard, le namurois, le liégeois, le wallo-lorrain.

Remarques :

1. La netteté des tracés ne représente pas toujours exactement la réalité. Seule est rigoureuse la frontière linguistique, figée en 1962, qui, au nord et à l'est, sépare les terres romanes des terres germaniques. Pour le reste, les zones limitrophes, qu'il s'agisse de dialectes ou de sous-dialectes, révèlent souvent des interférences.  
C'est surtout évident aux abords des limites picardes et gaumaises, ce qui justifie les appellations "wallo-picard" et "wallo-lorrain".
2. Il est frappant que les limites linguistiques ne coïncident avec les frontières politiques que sur de rares secteurs.
3. C'est le moment de mettre en garde contre une ambiguïté du terme "wallon". Comme on vient de le voir, pour les dialectologues, on ne parle wallon, au sens strict du terme, que dans quatre zones indiquées ci-dessus. Pour eux, et aussi, d'ailleurs, pour l'intelligentsia militante locale, à Tournai, par exemple, c'est le picard qui se parle, et à Virton, le gaumais.  
Cependant, le langage courant, et même des publications littéraires, culturelles et savantes, sans parler des dénominations officielles, englobent sous l'appellation de wallon l'ensemble des dialectes gallo-romans autres que le français pratiqués en Belgique. Conjointement, le terme "Wallonie" s'entend du territoire couvert par ces dialectes.  
Notons, en passant, que, dans l'état actuel de notre documentation, c'est en 1564 que le mot "wallon" s'applique pour la première fois à un parler distinct du français local.
4. Evoquons enfin un autre problème de terminologie. On ne cesse de s'interroger sur la qualification qui convient au wallon. Est-ce une langue, un dialecte, un patois ? Question oiseuse si ne s'attachaient à ces mots des connotations socio-culturelles ou même politiques, tantôt valorisantes, tantôt dépréciatives. Arbitrairement, nous optons ici pour "dialecte", sans la moindre arrière-pensée.

## Panneau 6

### Les métamorphoses d'un beau chapeau

Des variations sont même parfois sensibles d'une localité à l'autre. La carte que voici, établie d'après les données de l' *Atlas linguistique de la Wallonie*, en fournit un bel échantillon. Encore ne s'agit-il, dans l'exemple choisi, que de variantes phonétiques d'un même mot. Ce qui ne devrait pas trop entraver l'intercompréhension. Mais que dire quand on a affaire à des mots différents ? Sait-on que, selon l'endroit, la pomme de terre s'appelle *crompire*, *truke*, *canada*, *cartouche* ? Sait-on qu'ici on *côse*, là on *parle*, ailleurs on *djâse*, ailleurs encore on *d'vise* ? Et le plus drôle, si l'on en croit Maurice Piron, le voici: la seule forme commune à l'ensemble de nos parlers dialectaux, c'est *flamind*!

Voilà pourquoi le wallon ne pourra jamais devenir une langue de large communication, un rôle qu'il abandonne volontiers au français. En revanche, cette diversité est peut-être pour chacun une chance de s'enraciner plus profondément dans le terroir.

## Panneau 7

### Le plus ancien texte liégeois daté et signé

Il faut attendre le début du XVII<sup>e</sup> siècle pour voir paraître les premiers textes dialectaux, liégeois pour la plupart, balbutiements d'une littérature naissante, qui, pendant deux siècles, limitera ses ambitions presque exclusivement à des genres mineurs: poèmes de circonstance, plaintes, pasquêtes.

Le sonnet présenté ici a paru en 1622 dans un ouvrage de polémique religieuse. L'auteur est Hubert Ora, Frère Mineur conventuel de Liège.

C'est le moment de noter "qu'à leurs origines, les lettres wallonnes, comme les premières productions dialectales d'oïl, n'ont de vraiment populaire que le parler qu'elles emploient". (Maurice Piron) Et cela restera vrai dans la suite. Ce sont précisément, à quelques exceptions près, des écrivains lettrés, issus de la bourgeoisie ou de la cléricature, qui respecteront le mieux l'outil linguistique et préserveront le mieux le génie propre du wallon.

Deux observations encore sur ce document :

1. Le texte original (à gauche) offre l'exemple d'une orthographe hautement fantaisiste. A droite, le même texte transcrit par Jean Haust en orthographe normalisée selon le code Feller, de 1900.
2. La langue de Ora ne présente guère de différence par rapport au wallon liégeois d'aujourd'hui.

## Panneau 8

### Le wallon et la recherche scientifique

Une histoire sérieuse, une description objective de la langue wallonne et de son fonctionnement seraient inconcevables sans la caution de la philologie, ou mieux de la dialectologie wallonne, dont le pionnier fut le Liégeois Charles Grandgagnage (1812-1875). Nous entrons ici dans le domaine de la recherche scientifique du plus haut niveau. Sous diverses appellations, nos universités disposent de centres où se développe cette recherche appliquée à la langue et à la littérature wallonnes, et un cours de wallon figure parmi les options offertes aux étudiants de la licence en philologie romane (loi de mai 1929). Les travaux de ce monde savant font l'objet de nombreuses et importantes publications. Mais le couronnement honorera sans doute le monumental *Atlas linguistique de la Wallonie*, dont la publication aura demandé un bon demi-siècle (premier volume paru en 1953, cinquième en 1987).

## Panneau 9

### La scripta du moyen-âge

On a vu que les premiers textes wallons écrits n'apparaissent qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Comment, dès lors, peut-on se faire une idée du wallon pratiqué au moyen-âge ? C'est que nous avons conservé de cette époque quelques oeuvres littéraires et des documents de chancellerie écrits dans nos régions en vieux français, mais un vieux français où une analyse méticuleuse a permis de découvrir des traces de wallon. Cette langue écrite, une *scripta* comme il est convenu de l'appeler, va, au fil du temps, s'épurer des wallonismes qui l'encombrent, mais tout dépendra, bien entendu, de la culture du rédacteur. Des deux textes reproduits ici, c'est justement le plus récent qui est le plus wallonisant.

## Panneau 10

### Esquisse d'un bilinguisme

La substitution du français au latin dans des actes officiels présage ce bilinguisme franco-wallon qui, dans notre pays, va se développer jusqu'à nos jours, et cela avec des rapports de force constamment évolutifs, bien que difficilement mesurables, et aussi de nombreuses interférences.

Pour s'en tenir à l'usage courant, on peut admettre que les classes cultivées et les gens de qualité ont acquis assez tôt une certaine connaissance du français, tandis que le peuple, et surtout le peuple des villes, tout illettré qu'il était, a sûrement fini par le comprendre.

## Panneaux 9 et 10

### Tradition écrite au moyen-âge et bilinguisme franco-wallon : développement d'une aventure linguistique.

Étant donné notre bilinguisme franco-dialectal héréditaire, on risquerait de fausser l'histoire de la langue wallonne si on ne prenait soin d'en étudier le fonctionnement en concurrence avec celui du français.

Le français, plus exactement le vieux français ou francien, s'implantera assez tôt dans nos régions. Le plus étonnant est qu'il se soit peu à peu imposé dans la Principauté de Liège, terre d'Empire. Devenu langue de la cour royale, avec tout le prestige que lui donne ce statut, cet ancien dialecte est en passe de s'élever au rang de langue commune.

C'est vers 1200 que la littérature d'expression française fait ses débuts chez nous sous forme d'oeuvres didactiques et moralisatrices.

Et c'est à la même époque que les clercs, abandonnant le latin, commencent à rédiger les documents de chancellerie en français, mais un français mâtiné, auquel on a donné le nom de *scripta*, ainsi que nous l'avons déjà signalé plus haut.

Le plus ancien de ces documents est la charte de Chièvres, en Hainaut (1194).

Le tableau 9 montre d'abord un document liégeois en *scripta* de 1236, dont l'analyse a révélé 15% de wallonismes.

À la longue, et selon la compétence de l'usager, cette *scripta* finira par se débarrasser complètement de ces wallonismes. Mais le document malmédien de 1493 en est encore fortement marqué.

Du XIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, le rapport des forces entre le français et le wallon s'est considérablement modifié, sans qu'il soit toujours possible de le mesurer exactement.

Voici, grosso modo, comment on peut le schématiser.

Au début, la population tout entière est unilingue wallonne, mais la bourgeoisie arrive bientôt à comprendre le français. Dans une deuxième phase (disons du XVI<sup>e</sup> siècle à la fin de l'ancien régime), la bourgeoisie est devenue nettement bilingue, cependant que le bas peuple possède au moins la connaissance passive du français.

En France, la révolution de 1789, sous l'impulsion de l'Abbé Grégoire, entraîne une campagne de répression contre les dialectes, considérés comme des outils d'asservissement dangereux pour l'unité nationale. Le mouvement se répercute chez nous dès notre rattachement à la France. Le wallon est interdit aussi bien sous le régime républicain que sous le gouvernement impérial. On notera que, selon le citoyen Desrousseaux, préfet du Département de l'Ourthe, avant l'arrivée des Français à Liège, "un dixième à peine de la population en connaissait la langue".

Le régime hollandais confondra évidemment, sous une même contrainte, le français et le wallon.

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, des wallonisants commencent à pousser des cris d'alarme en constatant un recul du dialecte sous la poussée du français. Or, par un curieux paradoxe, c'est justement l'époque où s'ouvre, pour la littérature wallonne, une ère d'épanouissement assez extraordinaire.

Quant au monolinguisme dialectal, on peut admettre qu'au début de notre siècle, il avait complètement disparu et que le français avait supplanté le wallon en qualité de langue maternelle.

## Panneau 11

### Bilinguisme franco-wallon : escarmouches et polémiques

Ce bilinguisme franco-wallon n'a pas toujours fonctionné dans un climat de parfaite sérénité. Il a parfois été source de discussions, de rivalités, voire de polémiques.

Ainsi, dans certains milieux, on a soutenu que la distribution des usages linguistiques était fatalement liée au clivage socio-culturel de la population, le français restant l'apanage de la haute société, tandis que le "patois" était laissé au menu peuple. On voit le jugement de valeur qui sous-tend cette attitude. D'où le corollaire : la promotion sociale du roturier devait passer par un renoncement à la prétendue grossièreté du "patois". A l'inverse, il appartenait à la bourgeoisie de garder ses distances par rapport à ce "patois", sauf dans un caprice occasionnel d'encanaillement.

On notera, d'autre part, et au besoin on ruinera les remarques aberrantes d'étrangers et même de concitoyens trop enclins à ne voir dans le wallon qu'un français dégradé. Du moins ont-ils l'excuse du manque d'information. Mais comment ne pas être stupéfait en lisant dans *Le Petit Robert* 1, éd. 1984, p. 534, entrée DIALECTE : "Le wallon, dialecte français de Belgique" ? (erreur répétée p. 2123, à l'entrée WALLON). Et mieux encore dans *Le micro Robert*, éd. 1978 à la même entrée WALLON : "Les Belges parlent le wallon et le flamand\*1)

## Panneau 12

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, des voix s'élèvent pour s'alarmer devant le déclin du wallon et le dire en danger de mort.

Et voici qu'un poète liégeois, déjà célèbre pour son *Léyiz-m' plorer*, proclame sa fidélité au bilinguisme franco-wallon dans ce poème que les prosélytes actuels aiment remettre en honneur, *Mês deûs lingadjes*. Mais le texte date de 1861 et la situation est aujourd'hui toute différente. Le temps n'est plus où l'enfant de chez nous apprenait le wallon "*tot djouwant à campinaire, às mâyes, à dragon... è plin èr*" et le dialecte a cédé au français la fonction de langue maternelle.

Pour apprécier à sa juste valeur cette profession de foi linguistique, il n'est pas sans intérêt de considérer le rang social de son auteur, Nicolas Defrecheux. Après des études universitaires inachevées, on le trouve patron boulanger, puis employé de bureau dans une entreprise industrielle, enfin secrétaire de rectorat et appariteur à l'Université de Liège.

Ces deux derniers emplois lui donnent l'occasion de se lier avec de bons écrivains wallons. C'est ainsi qu'au terme de ce curieux itinéraire, Nicolas Defrecheux se voit introduit dans l'intelligentsia dialectale et, dans cette ambiance propice, peut enfin laisser s'épanouir ses aspirations littéraires.

Quand on considère la lente maturation à laquelle Defrecheux soumettait ses poèmes avant l'état final, on est fondé à voir dans *Les deûs lingadjes* le fruit d'une longue réflexion plutôt que d'un accès de lyrisme occasionnel.

Pour terminer, arrêtons-nous à quatre traits qui singularisent la voix de Defrecheux parmi les chantres de nos langages :

- 1) Tout l'amour du poète va au wallon, mais il ne cache pas son admiration pour le français, vecteur de fraternité universelle;
- 2) La première amie de l'auteur "gazouillait" le français; est-ce pure coïncidence si des statistiques partielles récentes montrent que les filles abandonnent bien plus vite que les garçons la pratique du dialecte ?
- 3) la troisième strophe marque le passage de l'aveu personnel (*dji' èplôye, dji v's-inme...*) au sentiment de masse (*toti nos sièv'rè, nosse wallon...*)
- 4) enfin -et ceci est particulièrement original- Defrecheux non seulement parle les deux langues, mais pense dans les deux langues. Penser : quel que soit le sens que l'auteur donne à ce mot, cette précision (*èt minme po tûzer*) est tout à fait pertinente. C'est le moment de rappeler la réflexion, sans doute un peu excessive, de Louis Remacle : "Même les meilleurs écrivains wallons donnent trop souvent l'impression de traduire du français".

## Panneau 13

### Interférences

Nous avons déjà noté, aux premiers temps de la *scripta*, des infiltrations dialectales dans le français.

Il s'agit d'un phénomène bien naturel. Lorsque deux langues entrent en concurrence dans la pratique courante, il est fatal que des interférences se produisent de l'une à l'autre.

C'est ainsi que le vocabulaire wallon est de plus en plus envahi par des calques du français qui prennent la place de termes authentiquement dialectaux, tandis que le français régional est marqué par des wallonismes, pour ne rien dire des emprunts aux dialectes germaniques.

Faut-il voir dans ces interférences des sources d'enrichissement ou de dégradation? Le débat reste ouvert.

Pour nous en tenir aux wallonismes du français, les pourfendeurs du dialecte en tirent argument, bien entendu. Mais on n'a pas manqué de montrer qu'une meilleure connaissance du wallon pouvait au contraire, faciliter le dépistage et, par conséquent, l'élimination de ces wallonismes, tenus pour indésirables.

Le français régional, souvent outré jusqu'à la caricature, a même été admis en littérature, tantôt par souci de réalisme linguistique, tantôt par simple jeu.

Citons, dans notre théâtre dialectal, deux personnages qui, dans quelques répliques, écorchent généreusement le français : le caporal Golzau, dans *Li voyêdje di Tchaufontaine* (1757) et Tâîf, le parvenu imaginaire de *Tâîf l' pèriqûf* (1885).

Mieux encore, c'est dans ce français régional que sont intégralement écrits *Les ceux de chez nous*, de Marcel Remy, l'ensemble romanesque en six volumes, *Toussaint de chez Dadite*, *Babette*, *Lambert d'au moulin*, *Sabine*, *Alexis Canon* et *Lisa*, d'Aimé Quernol (anagramme de Léon Marique, un médecin liégeois), *Colas Pirlôdje*, de Léon Warnant, et enfin les *Mononke* de Paul Biron.

N'oublions pas non plus - mais ce n'est pas de la littérature, bien entendu- le sabir invraisemblable que les marionnettistes liégeois aiment prêter au personnage de Tchantchès.

## Panneau 14

### Les sociétés

Nous avons noté l'inquiétude qu'ont fait naître, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les signes de dépérissement du wallon. Une réaction s'imposait. Elle vient d'abord de quelques lettrés isolés. Mais il ne suffisait pas, pour conjurer le destin, de proclamer, par exemple, avec Th. Derive : "Le wallon n'est pas mort !" Et même le cri d'amour de Defrecheux, "Al dji v's-inme, lingadje di m' patrêye" était plus émouvant qu'efficace. On a dû bientôt se rendre à l'évidence : la défense et, plus encore, la promotion du wallon exigeaient une stratégie adaptée à

une action de groupe . Or, voilà que justement, se fondent, en cette deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, plusieurs sociétés wallonnes, à vrai dire essentiellement vouées à la littérature : Le Caveau Liégeois (1872), La Wallonne (1892), le Club wallon de Malmedy (1881). Lès Auteurs Walons (1897), Lès rêlis namurwès (1909). Mais comment sauvegarder la vitalité d'une littérature en se désintéressant de la langue qui lui sert de vecteur ? C'est en tout cas ce qu'a bien compris la moyenne de ces associations, la vénérable Société Liégeoise de Littérature wallonnes (1856), devenue Société de Langue et de Littérature Wallonnes .

La liste de ces institutions n'a cessé de s'allonger jusqu'à nos jours. Et n'oublions pas d'y ajouter les cercles dramatiques, qui se multiplient et rencontrent beaucoup de succès jusque dans les milieux ruraux.

La plupart de ces sociétés se sont fédérées au niveau provincial et, à leur tour, les fédérations provinciales se sont rangées derrière le drapeau de l'Union Culturelle Wallonne, une appellation limpide.

Ainsi structurée, l'Union se trouve qualifiée pour représenter les militants de la culture wallonne dans leurs rapports avec les pouvoirs publics.

Le plus, l'Union a constitué en son sein un certain nombre de commissions, dont les membres étudient des projets relevant de leur compétence. Elle prend et encourage toute initiative propre à favoriser l'épanouissement de la culture régionale.

Et dans un domaine où les idées reçues tiennent trop souvent lieu de vérités démontrées, l'Union tient à rétablir, après enquête, la réalité des faits.

C'est ainsi qu'une de ces enquêtes a permis, chiffres à l'appui, de mettre en évidence la vitalité du théâtre dialectal, qu'il s'agisse du nombre des comédiens, avec un fort pourcentage de jeunes, de la fréquence des représentations ou des concours des spectateurs (voir le panneau).

## Panneau 15

### La littérature

Ces quelques considérations concernant le théâtre nous ont peut-être fait dévier de notre itinéraire à travers l'histoire de la langue. Encore que la langue et la littérature se trouvent en constante interaction. Mais la littérature wallonne à elle seule est assez riche pour fournir la matière d'un long exposé et c'est pourquoi nous l'avons délibérément écartée de cette exposition. Au présent panneau ainsi qu'au suivant, il ne faut donc accorder que la valeur d'une brève parenthèse.

De celui-ci on retiendra surtout la référence à l'*Anthologie* de Maurice Piron, dont l'auteur, réputé pour la rigueur de ses jugements, n'en a pas moins retenu quelque trois cents textes d'une bonne centaine d'auteurs. Encore a-t-il, à deux exceptions près, négligé les oeuvres dramatiques, difficilement morcelables.

On notera aussi un curieux détail, la signature des *Trois contes*: "Fré Dj'han". C'est un trait bien connu chez les écrivains malmédiens. A croire que là-bas, on entre en littérature comme on entre en religion.

*Panneau 16*

## Le théâtre

On n'insistera jamais assez sur l'influence du théâtre, ou plus exactement de la représentation théâtrale dans la vie culturelle wallonne. Toute évaluation esthétique mise à part, constatons que le caractère fondamentalement oral du wallon lui permet de fonctionner à l'aise sur la scène. Et, le jeu aidant, il s'établit entre le comédien et le spectateur une connivence qui doit aider l'un et l'autre à entretenir ou à gagner la maîtrise de la langue.

Ainsi donc, du seul point de vue de la promotion linguistique et, répétons-le, sans préjuger de la valeur littéraire, la représentation théâtrale se recommande par sa vertu didactique.

On songe ici, naturellement, à des textes et à des acteurs de qualité. Or, pour ces derniers, il est notable qu'on a presque exclusivement affaire à des troupes d'amateurs, qui révèlent souvent des talents extraordinaires. Leur seul souci est de divertir en se divertissant, leur seule ambition de conquérir un de ces trophées mis en compétition et surtout le plus prestigieux d'entre eux, le Grand Prix du Roi Albert.

## Panneau 17

## La pasquète

L'épanouissement de la langue wallonne dans des oeuvres de qualité ne doit pas faire mépriser une production moins ambitieuse, mais qui trouve dans le dialecte des ressources d'expression privilégiées.

Nous songeons particulièrement aux *pasquêtes*, le plus souvent chansons de circonstance où l'auteur exerce sa verve à propos d'un événement ou sur le dos d'un personnage mis en vedette.

L'exemple que nous donnons ici n'est ni daté, ni signé, mais nous savons qu'il fut publié à Liège en 1846 et qu'il fut écrit par l'avocat liégeois Joseph Lamaye. Il se situe dans le courant de polémique anticléricale qui alimentait la littérature wallonne depuis 1838. En ce temps-là, Monseigneur Van Bommel, un Hollandais, sacré évêque de Liège en 1929, allié aux conservateurs, se signalait dans la cité principautaire par ses accès d'autoritarisme et par ses intrusions dans les affaires temporelles, ce qui fit de lui la bête noire des libéraux. Précisons qu'en 1846, le jubilé célébrant la fondation de la Fête-Dieu fut l'occasion d'une procession, dont le faste, jugé arrogant, attisa les railleries des pamphlétaires.

## Panneaux 18-19

## Les médias

Nous avons noté (p. 14) les réactions provoquées, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, par le déclin du wallon en tant que langue maternelle.

Ce fut d'abord la constitution de sociétés savantes et littéraires.

Mais les membres militants n'ont pas tardé à comprendre que la conjonction de leurs efforts resterait impuissante sans le secours de ce que l'on appelle aujourd'hui les médias.

C'est ainsi qu'on a vu naître de nombreux bulletins périodiques, dont plusieurs ont survécu jusqu'à nos jours.

D'autre part, quelques journaux réservent aujourd'hui régulièrement un espace à la langue wallonne.

Et chaque année, l'Union Culturelle Wallonne décerne un Coq de Cristal à un journaliste qui, par sa plume, a le mieux contribué à la défense et à la diffusion de notre culture dialectale.

## Panneau 20

## Les mots et les choses : le Musée de la Vie Wallonne

En étudiant les mots, on s'est bien vite aperçu qu'on ne pouvait les séparer de la considération des choses qu'ils désignent. "La chose éclaire souvent le mot, et le mot aide à comprendre parfois la chose" (Elisée Legros).

"Des mots et des choses" : une formule bien connue des linguistes.

Comment, dès lors, s'étonner de trouver, dans la liste des fondateurs du prestigieux Musée de la Vie Wallonne, le nom de quelques dialectologues ?

La complémentarité de l'objet et du nom est bien mise en lumière dans le *Dictionnaire liégeois* et le *Dictionnaire français-liégeois* de Jean Haust, grâce aux dessins de Maurice Salme, réalisés sous la direction de J.M. Remouchamps.

Dans le même ordre d'idées, le Musée de la Vie Wallonne conserve des manuscrits de grandes oeuvres littéraires dialectales, telle cette *Rivintche di l'âbe*, de Henri Simon, ici reproduite. Un surcroît de connotation affective, qui exalte l'émotion du lecteur.

## Panneau 21

### La chanson

Dès qu'on s'interroge sur le statut de la chanson en général - et pas seulement de la chanson wallonne - on bute sur une ambiguïté : relève-t-elle de la littérature ou seulement de l'anthropologie culturelle ?

S'agissant de la chanson wallonne, on peut s'en remettre au jugement de Maurice Piron : il apparaît que, sous cette dénomination se classe des produits fort différents, selon la qualité de l'inspiration et de l'écriture.

À vrai dire, compte tenu de notre propos, la seule question pertinente est de savoir dans quelle mesure, tout effet de style mis à part, la langue de la chanson a pu influencer le parler quotidien.

Il faudrait, pour en décider, de longues recherches, qui manquent encore. Il reste que le succès populaire d'une chanson ne peut qu'avoir une vertu stimulante sur la vitalité du wallon. Il n'est pas rare qu'une romance bien tournée reflleurisse sur des lèvres qui n'avaient jamais prononcé un seul mot dialectal.

La performance d'une chanson dépend, au premier chef, de la cohésion des trois personnes dans la trinité créatrice, le poète, le compositeur, l'interprète - pour être complet ajoutons-y l'accompagnateur éventuel. Mais quand ces trois personnes se confondent en une seule, on assiste souvent à une réussite remarquable, comme celles que le Grand Prix de la Chanson Wallonne a récompensées. Et combien parmi les lauréats ont marqué leur volonté de dépolvériser le vieux répertoire et montré par l'exemple que l'union du dialecte et des rythmes modernes pouvait faire un mariage heureux !

Un des jeunes lauréats le disait haut et clair : "Le wallon, ce n'est pas seulement le musette et l'accordéon".

Un mot encore avant de quitter ce panneau. Considérant les noms et les visages qui s'y trouvent présentés, on aurait tort d'y voir fût-ce l'embryon d'un palmarès.

## Panneau 22

### La bande dessinée.

Si l'on cherchait un point commun à la chanson et à la bande dessinée, le linguiste attirerait sans doute l'attention sur le recours, dans l'une comme dans l'autre, à un double système de signes : texte et musique d'un côté, texte et image de l'autre.

La bande dessinée requiert la collaboration, mieux encore la symbiose d'un scénariste illustrateur et d'un écrivain.

Et si d'aventure un auteur inspiré cumule les deux talents, le chef-d'œuvre n'est pas loin, même dans ce neuvième art réputé mineur.

Il appartenait au wallon aussi de faire ses preuves dans le champ clos des phylactères.

Sauf erreur, le premier essai fut *Li Vî Bleû*, une adaptation liégeoise du *Vieux Bleu* de Walthéry, remarquablement réalisée par Jeanne Houbart-Houge. Pour un coup d'essai, un coup de maître : l'édition fut rapidement épuisée.

L'impulsion était donnée. Mittéï découvre le délicieux *Zanzan* de Jean Bosly et en tire la double version, française et wallonne, scénario d'une nouvelle bande, où son illustration fait merveille.

C'est le crayon du même Mittéï qui traduira en images les *Six Lêtes di m'molin* de Daudet dans le découpage de Paul-Henri Thomsin.

Et la liste pourrait s'allonger.

## Panneau 23

### Le Chant des Wallons.

Le 27 octobre 1899, La Lique Wallonne de Liège décide d'organiser un concours en vue de la création d'un chant "mâle et vigoureux", qui sera nommé Le Chant des Wallons.

Deux étapes sont prévues.

Un jury littéraire doit d'abord juger et classer les textes. Un jury musical fera ensuite la même opération pour les partitions.

Trois prix sont affectés à chacun des deux concours.

Le 17 mai 1900, le jury publie le résultat de ses délibérations. Aucune des 48 oeuvres reçues ne lui paraît mériter le premier prix. Le deuxième revient au *Tchant dès Walons*, du liégeois Théophile Bovy.

Le 26 juillet 1901, Louis Hillier (alias Louis Hirsch) est proclamé lauréat pour la partition musicale.

Et l'oeuvre connaît rapidement un succès considérable.

Il est utile d'ajouter qu'il existe, du moins pour le premier couplet, des adaptations dans divers autres sous-dialectes romans de Belgique : ceux d'Auvélais, de Farciennes-Charleroi, d'Ottignies, d'Arville, d'Izel, de Morlanwez - La Louvière.

## Panneau 24

### Le wallon et la vie politique

C'est une idée reçue, même chez certains wallonistes, que nos dialectes, si performants qu'ils soient dans l'usage courant, doivent céder la place au français dans les relations de haut niveau, intellectuelles, scientifiques, techniques, et aussi, bien entendu, dans le discours

politique, la communication administrative, la pratique judiciaire. On invoquera peut-être un souci de dignité, mais l'on mettra surtout en cause de prétendues lacunes lexicales.

Et pourtant...

Sait-on que le 10 août 1895, à la Chambre des représentants, un député liégeois entreprit un long plaidoyer pour défendre un amendement concernant une subvention en faveur de la littérature et de l'art dramatique wallons, et que cette intervention fut saluée par les applaudissements de l'assemblée ?

Sait-on qu'en 1920, à la suite d'une enquête entreprise par J. M. Remouchamps, il est apparu que sur cent Conseils communaux, 23 utilisaient le dialecte exclusivement, 33 conjointement avec le français ?

Sait-on qu'à la veille de la seconde guerre mondiale, plusieurs justices de paix et chambres correctionnelles tenaient des audiences en wallon ?

Faut-il enfin rappeler que le premier octobre 1983, Gilbert Mottard, gouverneur de la Province de Liège, prononçait en wallon le discours inaugural de la nouvelle session du Conseil provincial ?

Dès lors, comment ne pas rêver, aujourd'hui que le wallon est officiellement inscrit dans l'inventaire de notre patrimoine culturel ? (voir panneau 29)

## Panneau 25

### Le wallon à l'église

Il est incontestable que l'église, peut-être inconsciemment, a contribué au déclin du wallon. Elle impose le français dans la catéchèse, dans la prédication et dans les exercices de piété populaire. Et depuis Vatican II, elle en généralise l'usage dans la liturgie. Ainsi se trouve implicitement dévalué le wallon, comme s'il était jugé indigne ou incapable de véhiculer le sacré.

On ne s'étonnera donc pas de voir les promoteurs du dialecte développer leur action sur le terrain de la religion.

Posons quelques jalons sur le trajet qui mène notre langue du parvis à l'autel.

En 1870, paraît à Liège un recueil d'une cinquantaine de versions dialectales de la parabole du fils prodigue.

En 1937, Joseph Mignolet publie *Li bone novèle. Evandjiles di sint Marc èt di sint Luc*.

Depuis 1952, à Namur, se célèbre une messe avec une liturgie partiellement wallonne (lectures, homélie, chants). Et l'exemple de Namur sera suivi dans d'autres régions de Wallonie.

En 1990, au terme d'un concours, l'Union culturelle wallonne distingue une *Prière pour la Wallonie*, parmi les 48 envois des candidats, et elle diffuse aussitôt le texte primé, après transposition dans les principales versions régionales.

Enfin, cette même Union culturelle wallonne a institué en son sein une commission chargée d'élaborer une version wallonne intégrale de l'ordinaire de la messe.

Pour ce genre de travail, le grand défi est de trouver le registre de langue adéquat. On a tellement vanté la richesse expressive du wallon dans le domaine de l'affectivité et du concret qu'on se méfierait volontiers de ses prétentions à rendre la pensée religieuse, voire la spéculation théologique, tout en évitant l'écueil d'une littéralité "trop paresseuse, au rabais", selon l'expression de J. Pirotte. Mais on est vite rassuré quand on se rappelle les heureux résultats de telle ou telle expérience précédente, par exemple la transposition liégeoise, par Jean BOSLY, d'un ouvrage de haute spiritualité, le *De imitatione Christi* de Thomas A Kempis (1963).

Bref, pour tout homme de bonne foi -et non seulement de foi- l'introduction du wallon dans l'église doit tout au moins témoigner de sa vitalité et de ses ressources. Il devrait aussi ruiner une fois pour toutes cette réputation de grossièreté que certains s'obstinent encore à entretenir sur son compte.

## Panneau 26

### La langue des marionnettes

"Et le verbe s'est fait bois". Une belle formule inspirée, qu'un théâtre de marionnettes liégeois a prise comme devise. N'allez pas croire pour autant qu'elles parlent la langue de bois.

Les marionnettes de Wallonie sont manipulées soit par des fils (type montois), soit par une tringle (type liégeois). Leur jeu ne postule donc qu'une expression corporelle rudimentaire, privilégiant le texte et l'expression orale.

Outre *Li néssance* et *Li passion*, le répertoire traditionnel comporte essentiellement des romans de chevalerie librement interprétés.

Les théâtres liégeois ont connu une vogue extraordinaire dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à 1918 environ. Il en reste trois aujourd'hui qui tâchent de maintenir la tradition. L'un d'eux s'attache même, non sans bonheur, à moderniser résolument le répertoire.

Le montreur, qui joue à lui seul plusieurs rôles, fait parler le français, souvent assez guindé, aux gens de qualité, et le wallon au menu peuple, conformément à la réalité d'un clivage socio-linguistique. Mais on retiendra avant tout la cocasserie du jargon franco-wallon de Tchanchès, qui, à côté de Nanèsse, son épouse, incarne le bon sens et la gouaille populaires.

## Panneau 27

### Le wallon à l'école

Les progrès de la scolarisation, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, et surtout l'instauration de l'instruction obligatoire (1914) ont déterminé l'expansion du français, devenu grande langue de communication. Du coup, ce qui subsistait de l'unilinguisme wallon était condamné à disparaître et, dans le bilinguisme franco-wallon, s'établira un nouveau rapport de force.

Le plus grave, c'est que le wallon allait perdre sa qualité de langue maternelle et, du coup, se trouvait exposé au risque d'extinction définitive à plus ou moins longue échéance. Un processus que, dans certains milieux scolaires, on tenta même d'accélérer à force d'interdits.

C'est donc tout naturellement au sein de l'école que les défenseurs du dialecte ont tenu à développer principalement leur action. Dès 1932, en divers points de la Wallonie, se sont constitués des comités de spécialistes se réclamant de la formule lapidaire "Le wallon à l'école".

Il fallait d'abord mener une campagne de persuasion auprès des enseignants eux-mêmes, en leur montrant que le wallon avait sa place dans notre système éducatif, non pas seulement en raison de sa valeur sentimentale ou ludique, mais surtout comme facteur de créativité et comme adjuvant d'un cours de français mieux adapté aux réalités socio-linguistiques.

En un premier temps, ces comités ont organisé, dans les écoles, des concours de récitation, de rédaction, de version, d'illustration de proverbes. D'emblée, ces épreuves ont connu un succès qui ne devait que s'amplifier. De nos jours encore, rien que pour la région liégeoise, plus de trois mille élèves y participent.

Cependant, ce n'était là qu'une première expérience. Un objectif plus ambitieux se précisait, l'intégration dans le plan d'études de la langue et de la culture wallonnes.

Divers colloques et congrès ont permis d'affiner et de coordonner les stratégies. C'est alors que s'est fait sentir le besoin d'un nouveau service appelé à seconder les comités du wallon à l'école. Ainsi fut créé à Liège le CRIVE (Centre de recherche et d'information du wallon à l'école)

## Panneau 28

### Les décrets de la Communauté française

Les promoteurs du wallon en sont conscients : aucun mouvement d'opinion, aucune manifestation de masse ne sauraient aboutir de façon durable sans la caution des pouvoirs publics.

C'est pourquoi ils ont, à plusieurs reprises, soumis leurs revendications aux autorités et sollicité leur appui.

On n'insistera pas sur l'heureuse conclusion de nombreuses interventions ponctuelles.

Mais aujourd'hui que les réformes de l'Etat ont doté la Wallonie d'institutions qui la rendent davantage responsable de son propre destin, il appartenait aux nouvelles autorités de prendre position à l'égard de la langue et de la culture wallonnes.

Voici, dans cette perspective, deux événements mémorables.

Le 2 février 1983, le Conseil de la communauté française adopte un décret autorisant l'étude et l'utilisation dans l'enseignement d'un dialecte de Wallonie.

Le 13 décembre 1990, le même Conseil promulgue un autre décret qui reconnaît dans les "langues endogènes" de Wallonie une part de notre patrimoine culturel, avec, en corollaire, le devoir de les préserver, d'en favoriser l'étude et l'usage.

On ne saurait exagérer l'importance de ces décisions. Mais, pour bien la mesurer, il faut saisir la philosophie des projets, telle qu'elle est explicitée dans l'exposé des motifs et dans les discussions générales en commission. On y relève, notamment, le souci de suivre les recommandations de grandes institutions internationales comme l'UNESCO, le Conseil de l'Europe, le Sommet de la francophonie à Dakar.

## Panneau 29

### Vitalité du wallon : des signes qui ne trompent pas

Le wallon, ce condamné à mort en sursis : une affirmation cent fois répétée et cent fois contestée. Tirillé entre les oraisons funèbres et les actes de foi, le profane finira peut-être par se lasser des discours académiques. C'est alors qu'il lui appartiendra, oreille et oeil bien ouverts, de parcourir les rues de nos cités.

Certes, en cette fin de siècle, les enfants seraient bien en peine d'y apprendre le wallon "tot djouwant à campinpêre, às mâyes, à dragon dizos l' bleû cîr, è plin êr", comme au temps de Defrecheux. D'ailleurs, même dans nos campagnes. .. Cependant, que de signes encore à percevoir qui ne sauraient tromper !

Surprise d'une rencontre fortuite, vexation d'un conducteur doublé, morosité devant les misères du temps, abomination d'un crime complaisamment étalé en première page d'un quotidien à sensation : autant de situations affectives qui appellent souvent le pittoresque de l'expression wallonne.

Le dialecte affiche également sa présence, davantage concertée, dans des enseignes d'artisans ou de commerçants, dans des panneaux d'accueil, dans des placards publicitaires.

Et profitons de l'occasion pour noter que les noms de lieux (y compris ceux de rues), ainsi que les noms de familles sont fréquemment dialectaux, avec cette réserve que, chez les premiers, la forme authentique est souvent défigurée dans des adaptations françaises erronées, imputables aux administrations, notamment au cadastre. ( par exemple, à Liège, *Pwète-às-êwes* défiguré en *Porte-aux-Oies* ou *rue dès-Ers*, c.-à-d. des Arcs devenu *rue des Aïrs*)

## Panneau 30

### Le wallon dans les foyers

Si l'on peut affirmer, sans risque d'erreur, que, dans la vie familiale comme dans la vie publique, le français est devenue la grande langue de communication, il est beaucoup plus malaisé d'évaluer le rôle que le wallon y jouerait encore, tant il existe, à cet égard, de facteurs déterminants : habitat (urbain ou rural), condition sociale, position de principe plus ou moins arbitraire.

Ce panneau nous invite dans la cuisine d'une famille wallonisante.

"Dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu es". On connaît le fameux aphorisme de Brillat-Savarin.

Ces "bons sacwès d'amon nos-ôtes" révéleraient-ils un peu de l'identité wallonnes ?

## Panneau 31

### Par-delà les frontières

La défense, la promotion de la langue et de la culture régionale ne constituent pas un phénomène propre à la Wallonie. Elles s'inscrivent dans une tendance européenne, pour ne pas dire universelle.

C'est un fait que les limites des aires dialectales ne coïncident que rarement avec celle des Etats. Entre Bilbao et Biarritz, entre Perpignan et Barcelone, il n'y a pas de Pyrénées pour la conscience linguistique. De même, le Tournaisien et l'Amiénois ne se sentent-ils pas fils d'une même Picardie ?

Cette ouverture transfrontalière, tout en confortant l'enracinement de l'individu dans son terroir, prépare opportunément l'éclosion d'une conscience européenne.

Mais l'éveil, ou le réveil d'un régionalisme, qui, au plan politique, débouche souvent sur la régionalisation ou même sur l'autonomie, peut engendrer des conflits au sein même de l'Etat, surtout quand celui-ci affiche un jacobinisme centralisateur et tyrannique.

Il est notoire, en tout cas, que les brimades linguistiques figurent en bonne place parmi les mesures de rétorsion que celui-ci aime prendre. Voyez, par exemple, le "Kulturkampf" déclenché dans nos cantons de l'est, sous l'occupation allemande.

Cette situation s'est avérée assez grave pour alerter les autorités européennes.

Dès 1979, le Parlement européen s'intéresse aux droits fondamentaux des "langues moins répandues".

En 1982, naît le Bureau européen pour les langues minorisées.

Enfin, depuis plusieurs années, au sein du Conseil de l'Europe, une Charte des langues régionales et minoritaires est en gestation.

Plus modestement, les défenseurs des langues et des cultures régionales de nombreux pays se sont groupés en associations internationales, tant par solidarité dans le dévouement à une cause commune que par souci de comparer leurs expériences respectives.

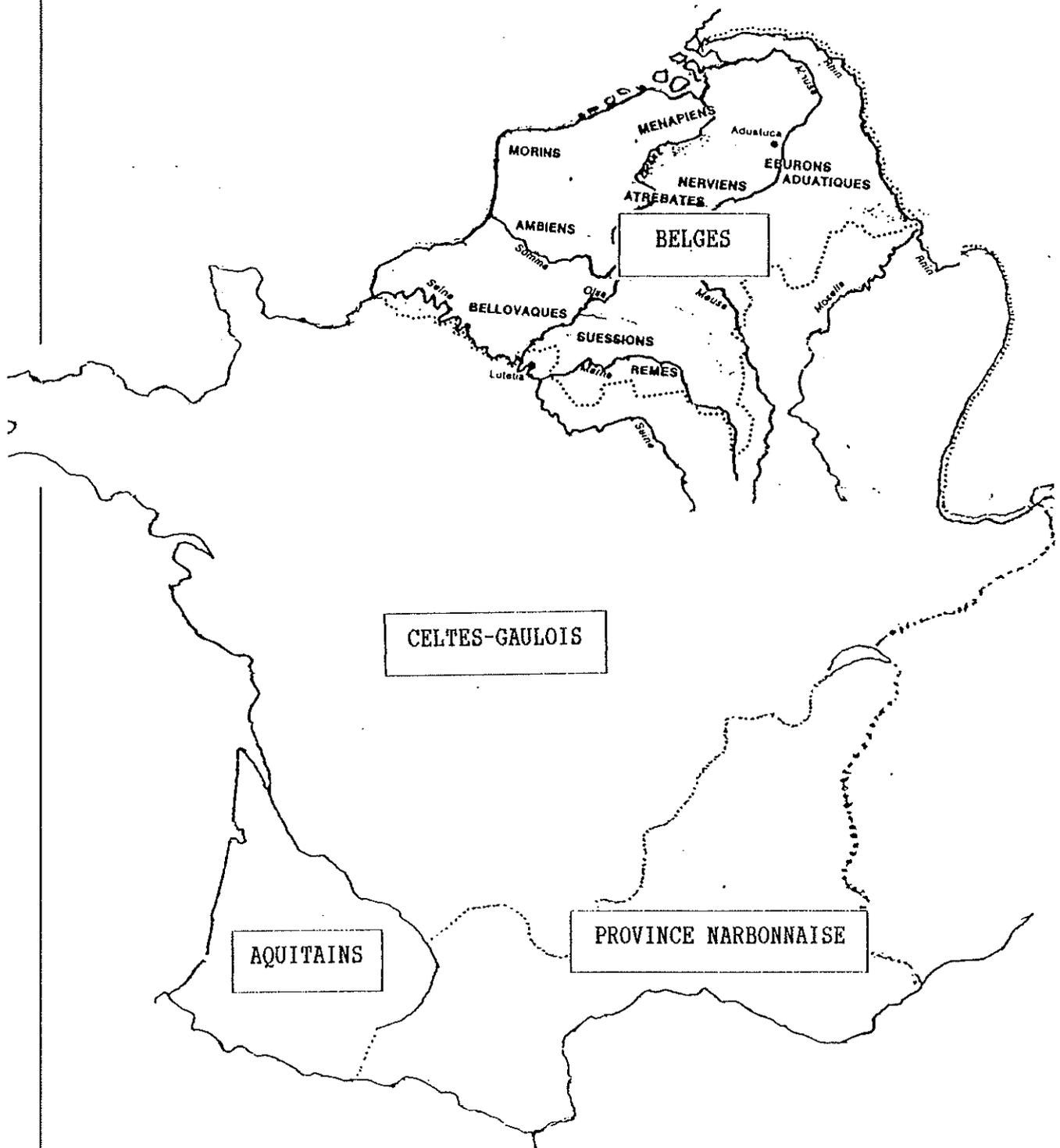
Nous présentons ici deux de ces organismes, qui nous touchent de plus près :

- 1) l' A.I.D.L.C.M. (Association internationale pour la défense des langues et des cultures menacées), qui, en 1988, a tenu à Liège son quatorzième congrès annuel;
- 2) SCOLARE (Association internationale pour l'utilisation des langues régionales et des nationalités à l'école), fondée à Liège en 1986.

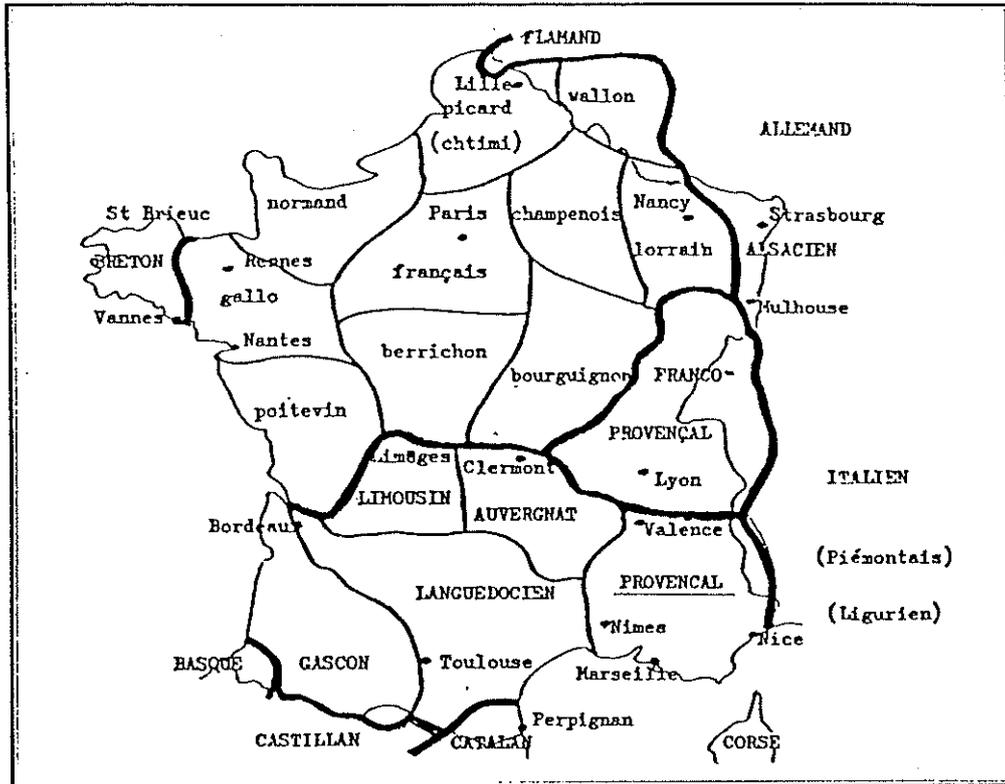
A l dji v's-inme lingadje di m' patrèye  
Vî walon, hossîz mès-orèyes !

Nicolas Defrecheux.

1. La Gaule à l'heure de la conquête romaines.



## 2. Les dialectes gallo-romans



Les dialectes gallo-romans.

## 3. Les sous-dialectes de la Belgique romane



La Belgique romane.